

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 24 janvier 2025 à Beauraing**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 14/01/2024.

**2. Achat Petit Matériel pour entretien et Réparation des ARI – Budget ordinaire – Approbation de Commande**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le devis n° 21051839 pour l'achat de petit matériel pour l'entretien et la réparation des appareils respiratoires à la SA Dräger Safety Belgium à 1780 Wemmel, pour un montant de € 5.305,20 HTVA, soit € 6.419,29 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/124-01.

**3. Réparation citerne de Beauraing - Approbation de commande**

Le Collège décide de reporter le point.

**4. Réparation PMF de Beauraing - Approbation de commande**

Le Collège décide de reporter le point.

**5. MP Achat 10 valises ouvertures de portes - PV de manquement**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de constater le défaut d'exécution de l'adjudicataire du marché n° 2024-017 "Achat 10 valises de forcement de portes", la société Fire Technics n'étant actuellement pas en mesure de fournir les valises de forcement conformément au marché attribué le 3 mai 2024 ; De transmettre le procès-verbal de manquement par recommandé à l'adjudicataire du marché.

**6. Organisation réception de présentation des voeux 2025 – Budget ordinaire – Commande**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le devis pour l'organisation de la réception de voeux 2025 de la Société Expansion Partners SA à 5100 Wierde, d'un montant de € 7.160,00 HTVA, soit € 8.258,60 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/123-16.

**7. Voeux 2025 - Achat goodies pour le personnel – Budget ordinaire – Commande**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le paiement de la déclaration de créance du Colonel de WERGIFOSSE du 21 janvier 2025 pour la commande de 600 mugs avec le logo de la zone à la société Vistaprint, pour un montant de € 4.694,12 HTVA, soit € 5.679,89 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/123-16.

**8. Suspension de nomination – Caporal volontaire**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la suspension de nomination de Monsieur X, caporal volontaire au Poste de Ciney, pour une période d'un an à partir du 15 janvier 2025.

**9. Démission volontaire secouriste-ambulancier non pompier volontaire stagiaire**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accepter la démission de Monsieur X, secouriste-ambulancier non-pompier volontaire stagiaire au poste de secours de Cerfontaine, au 31 janvier 2025.

**10. Assurance - Activités sportives pour les volontaires - Propositions de contrat**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le projet de contrat d'assurance n° 45.500.398 d'Ethias, à savoir une couverture sur base de la loi de 1971 pour les agents volontaires non rémunérés qui participent à une séance de remise en forme au sein d'une caserne, avec une prime annuelle de 1.549,51 € ; De marquer son accord pour que cette couverture soit effective au 1er février 2025 ; D'approuver le paiement par le crédit à inscrire au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/125-08.

**11. Commandant de zone - Suivi bimensuel**

Le Collège prend connaissance du suivi bimensuel du Commandant de zone.

**12. Divers**

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président  
Antonin COLLINET

